La préférence donnée par les ingénieurs aux grandes vallées arrosées par des cours navigables pour l'établissement des chemins de fer n'est pas absolue. On a reconnu qu'il pouvait être utile d'en établir, dans certains cas, sur des plateaux, perpendiculairement ou obliquement à ces vallées, et c'est surtout dans l'étude des nouvelles voies destinées à raccourcir le trajet que l'on s'est trouvé conduit à s'écarter des grands cours d'eau.

Ces voies transversales créent le trafic plutôt qu'elles ne profiten du trafic déjà existant.

Des chemins de ce genre déjà construits depuis plusieurs années les plus remarquables sont : en Angleterre, ceux de Londres à Brighton et à Southampton, de Newcastle à Carlisle et de Bristol à Exeter; en Belgique, les lignes de Bruxelles à Valenciennes et de Bruxelles à Louvain, Liége et Cologne; en France, les chemins de Paris à Orléans, d'Orléans à Limoges, d'Orléans à Bordeaux, de Metz à Forbach.

Au nombre des nouvelles voies en construction aujourd'hui, il faut ranger les chemins de Blesmes à Gray et de Paris à Mulhouse.

Dans certains pays qui ne possèdent que peu ou point de navigation intérieure, comme l'Espagne, la Suisse, l'Italie, la Turquie, le principe que nous avons posé cesse de trouver son application, et le tracé des premières lignes importantes a dû prendre de préférence la direction que suit le roulage.

Emplacement des gares extrêmes. — Parmi les questions qu'a soulevées l'étude du tracé des grandes lignes de chemins de fer, il en est une qui a donné lieu à de nombreux débats, celle de savoir jusqu'à quel point il convenait de prolonger le tracé des chemins de fer dans l'intérieur des villes pour se rapprocher de leur centre d'activité.

C'est renoncer sans doute à une partie des avantages attachés à la construction des chemins de fer que de ne pas les prolonger jusqu'au milieu même des grands centres de population; mais à quelle énorme dépense n'entraîne pas l'établissement d'une gare de départ dans les quartiers commerçants d'une capitale! Nous indiquerons plus loin quelle vaste étendue de terrain cette gare doit occuper si l'on ne veut rendre l'exploitation en même temps difficile,

dangereuse et dispendieuse. Ce terrain seul et les constructions que nécessite le trajet du chemin de fer tout au travers de la cité peuvent coûter des sommes considérables.

La seule gare des voyageurs du chemin de Paris à Strasbourg, bien qu'établie dans un quartier voisin des barrières, où le terrain n'a pas encore acquis une très-grande valeur, a coûté à l'État environ 10,600,000 fr., dont 6 millions pour le terrain; 1,900,000 fr. pour les terrassements et ouvrages d'art; 2,900,000 fr. pour le bâtiment principal, les halles à marchandises et les remises; et à la Compagnie, depuis l'époque où elle a pris livraison du chemin, 776,500 fr.; ce qui fait pour la dépense totale d'établissement de cette gare, au 15 novembre 1854, 11,384,800 fr.¹.

La portion du chemin qui joint cette gare des voyageurs à la gare des marchandises de la Villette, bien que n'ayant pas au delà de près de 3 hectares, a coûté 3,410,000 fr.².

## DÉPENSES FAITES PAR L'ÉTAT.

Indemnités de terrains réglées par la décision du jury pour l'acquisition 88 ares 75 centiares.  Terrassements et ouvrages d'art, murs de terrasses soutenant les terrains et rues qui entourent la gare.  Abaissement et reconstruction de la galerie de l'aqueduc Saint-Laurent,	de 4 hecta 5,793,000 1,498,000	fr.
pavage et trottoirs des voies publiques ouvertes ou élargies aux abords de la gare. Construction du bâtiment principal de la gare, y compris la halle cou- verte.	418,000 2,171,000	
Construction de deux halles à marchandises grande vitesse et de deux remises pour les locomotives et les voitures.  Nivellements, pavages et trottoirs des cours, égouts, clôtures, pavillons de gardiens, réservoirs d'eau, quais de chaises de poste, latrines, etc.	198,800 529,500	
Toral Toral Confidence of the control of the contro	10,668,300	fr.
DÉPENSES FAITES PAR LA COMPAGNIE.		
Installations diverses des bureaux et logements, etc.  Hangars divers et déplacements des hangars en tête de la halle, bureau de la douane et logement des employés, agrandissement de la salle de bagages.  Nouveau bureau en surélévation.	266,500 209,000 160,000	fr.
Calorifères	58,000 83,000	
Eclairage au gaz.	Lifectonian	
TOTAL	776,500	fr.
<sup>2</sup> On subdivise cette dépense comme suit :		
Terrain, 2 hectares 9 ares 52 centiares	1,773,000 1,337,000	fr.
Total	3.440.000	fr.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette dépense se subdivise de la manière suivante :

Quant à la gare de la Villette, elle avait coûté à l'État, au moment où il l'a livrée à la Compagnie, 5,320,000 fr.'. Depuis cette époque, l'État a encore dépensé, pour de nouveaux hangars et des ateliers de carrosseries qu'il devait fournir à la Compagnie, 867,500 fr.². La Compagnie elle-même a dépensé, pour différents travaux, 2,122,500 fr.³.

En résumé, au 15 novembre 1854, la gare de	Paris avait coûté,
tant à l'État qu'à la Compagnie	11,384,800 fr.
La partie intermédiaire.	3,110,000
Celle de la Villette	8,310,000
Les deux gares ensemble avec la portion de chemin qui les réunit	22,804,800
Non compris les voies, plaques tournantes et	
changements de voies, dont on porte la valeur à.	1,400,000
Total.	24 204 800 fr

Ces deux gares, toutes coûteuses qu'elles sont, suffiront-elles au service des chemins de Strasbourg et de Mulhouse? c'est ce qui est douteux. Déjà la Compagnie se propose de réunir ce dernier chemin à celui de Vincennes, afin de pouvoir débarquer une partie de ses voyageurs à la Bastille. Elle a acheté des terrains pour agrandir

<sup>1</sup> Cette dépense se compose des éléments suivants :		
Terrain, 18 hectares 69 ares.  Terrassements et ouvrages d'art.  Halles à marchandises, cours et clôtures.  Remises de locomotives, remises de waggons et ateliers de petite réparation	2,662,000 1,088,000 1,000,000 570,000	fr.
TOTAL	5,320,000	fr.
<sup>2</sup> Décomposés comme suit :		
Nouvelles halles avec pavage	307,500 560,000	fr.
TOTAL	867,500	fr.
<sup>5</sup> Décomposés comme suit :		
Fondations de plaques, etc. Installations diverses et appropriations. Calorifères. Éclairage des halles et des ateliers.	2,002,000 48,000 5,000	fr.
TOTAL	67,500 2,122,500	fr.

les gares de Paris et de la Villette, et elle a commencé des travaux importants dans le but d'y rendre le service plus facile 1.

Le devis des travaux restant à faire à Paris et à la Villette a été rédigé dans l'hypothèse d'agrandissements du réseau de l'Est. Ils n'auront lieu qu'au fur et à mesure de l'exécution de nouvelles lignes se rattachant à ce réseau.

Pour réduire autant que possible les frais de construction des gares extrêmes, et afin d'éviter les droits d'octroi pour les marchandises, on a placé les gares de marchandises des chemins qui partent de Paris en dehors du mur d'enceinte, et les gares de voyageurs à une assez grande distance du centre de la ville.

D'un autre côté, si l'éloignement des gares est sans importance réelle pour le public lorsque la ligne est d'une grande longueur, il y a lieu de craindre que les voyageurs obligés à de longs trajets en voiture pour parvenir aux nouvelles voies ne leur préfèrent, pour de courtes distances, les anciennes routes.

On ne doit donc fixer définitivement l'emplacement d'une gare extrême qu'après avoir comparé aussi bien que possible l'accroissement des dépenses provenant de son plus ou moins de proximité du centre d'une ville à l'accroissement probable des produits correspondants.

C'est en établissant ainsi la balance des dépenses et des revenus que la Compagnie du chemin de Saint-Germain a renoncé, très-sagement selon nous, au projet qu'elle avait formé de prolonger la voie jusqu'à la rue Tronchet, et celle du chemin de Versailles (rive gauche) jusqu'à la place Saint-Sulpice.

La Compagnie du chemin de Liverpool à Manchester a été conduite par un calcul semblable à une conclusion contraire : le che-

<sup>4</sup> La Compagnie, du 15 novembre au 1° avril 1855, a agrandi la gar	re des vovageurs
le 1,17 hectares, coûtant	1,423,900 fr.
Les constructions faites dans le même laps de temps ont coûté	26,000
Celles à faire, d'après les devis, coûteront	4,700,000
A la Villette, les terrains achetés depuis le 15 novembre 1854, me-	
surant une surface de 5,74 hectares, ont coûté.	726,500
Les dépenses faites pour constructions nouvelles, poses de voies, etc.,	
s'élèvent à	2,001,500
Celles restant à faire sont estimées	2,800,000
Torre des dépayses faites en à faire	11 000 0

Total des dépenses faites ou à faire pour les deux gares. . . 11,577.900 fr.

min aboutissant à l'un des faubourgs de Liverpool, la Compagnie, au moyen de souterrains, a détaché du tronc principal trois branches, dont deux vers le port pour les marchandises, et l'autre, pour les voyageurs, vers le centre de la ville.

Les Compagnies anglaises, en général, ont fait, dans ces dernières années, des sacrifices considérables pour se rapprocher du centre des villes. M. Bassompierre, dans un excellent article sur la pénétration des chemins de fer dans les villes<sup>1</sup>, a tracé un tableau complet des travaux immenses exécutés par ces Compagnies pour atteindre le cœur même des populations.

Gares communes. — L'établissement des gares extrêmes dans une grande ville nécessitant souvent, comme nous venons de le constater, des dépenses énormes, on a été conduit à examiner si, en réunissant plusieurs chemins de fer dans une gare commune et en faisant le service sur les mêmes trottoirs et les mêmes rails, on ne réaliserait pas de grandes économies. Cette question a été agitée vivement, surtout à l'occasion du chemin de fer de Lyon, que l'on voulait faire aboutir à Paris dans la gare du chemin de fer d'Orléans; et du chemin de fer de Strasbourg, dont on a proposé de réunir la gare de Paris à celle du chemin de fer du Nord.

Il y a non-seulement une grande économie de construction à concentrer le service de deux ou plusieurs chemins de fer dans une même gare commune; il y a aussi économie notable de frais d'exploitation, car il est alors nécessaire, pour éviter la confusion, de réunir le service des différentes lignes dans les mains d'un personnel unique.

La fusion des gares extrêmes de chemins de fer est donc réellement avantageuse toutes les fois que le service de ces différentes lignes peut se faire sur les mêmes rails et sur les mêmes trottoirs; aussi pensons-nous que le gouvernement a sagement fait en renonçant au projet d'établir à Strasbourg deux gares distinctes pour les chemins de Bâle à Strasbourg et de Paris à Strasbourg; mais doit-on regretter que la gare du chemin de Lyon n'ait pas été réunie à celle du chemin d'Orléans, et celle du chemin de Strasbourg à celle du

<sup>1</sup> Journal des chemins de fer, 25 novembre 1854.